

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 25/06/2020

### **Quartiers d'Été 2020 : un programme d'activité ambitieux pour les jeunes des quartiers de la politique de la Ville**

David Philot, préfet du Territoire de Belfort a réuni mercredi 24 juin l'ensemble des acteurs de la politique de la ville, pour le lancement de l'opération "Quartier d'été 2020".

Avec "Quartier d'été 2020", le Gouvernement souhaite faire de la période estivale un temps d'éducation autant que de loisirs pour les jeunes des quartiers prioritaires qui ne peuvent pas partir en vacances et pour lesquels la crise sanitaire a été particulièrement difficile, entre le confinement et défi de la continuité éducative.

**110 millions d'euros** seront mobilisés au niveau national pour renforcer les activités et les services de proximité proposés aux familles de ces quartiers en complément des actions financées dans le cadre du contrat de ville et du dispositif Ville-Vie-Vacances.

#### **6 objectifs pour un été d'apprentissage, de découverte et de solidarité :**

- Accompagner davantage les enfants par "des vacances apprenantes" : « École ouverte », « Été du Pro » « École ouverte buissonnière », « Colos apprenantes » et les accueils de loisirs sans hébergement. Les cinq dispositifs du plan permettront à chaque jeune de bénéficier d'une aide et d'un accompagnement adaptés à sa situation et d'aborder la rentrée prochaine dans les meilleures conditions.

*A ce jour, sont engagées dans la démarche :*

- 5 écoles élémentaires : Louis Pergaud, Antoine de Saint-Exupéry, Raymond Aubert, Hubert Metzger, Louise Michel
- 4 collèges : Léonard de Vinci, Simone Signoret, Arthur Rimbaud, Jules Ferry ;
- 2 établissements professionnels : Denis Diderot, Jules Ferry

*Concernant les colonies apprenantes, le dépôt des dossiers est fixé au 25 juin. Près de 400 enfants devraient pouvoir bénéficier de ce dispositif pour un budget alloué est de 158 955€.*

- Renforcer la présence des services publics sur les quartiers  
10 médiateurs ont d'ores et déjà été recrutés et interviennent chaque jour sur les quartiers en soirée de 21h00 à 1h00. Leur action s'inscrit ainsi en continuité de celle menée en journée par les 5 médiateurs de la Ville de Belfort et les 9 éducateurs de prévention du Département.  
En complément, de nouvelles conventions adulte-relais pourront également être conclues au titre de l'enveloppe supplémentaire de 58 contrats alloués à la Région par l'ANCT.

### **Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76  
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr  
Direction du cabinet



- Soutenir les actions civiques et de tranquillité publique  
par la mobilisation des délégués à la cohésion police-population, l'organisation de journées sportives et citoyennes, la reconduction de l'action menée par la Ville de Belfort en partenariat avec la police nationale et la prévention routière, pour le financement et le passage du permis AM.
- Valoriser les actions de solidarité, dont beaucoup se sont développées en proximité pendant la période de confinement  
Cela se traduira localement par
  - un renforcement du soutien aux associations de grande proximité grâce à la mobilisation d'un budget de 60 000€ supplémentaires pour venir en soutien des initiatives nouvelles pour la période estivale
  - la réorientation des crédits FIPDR vers les quartiers pour soutenir les actions à destination des jeunes, des personnes vulnérables
- Donner la priorité à l'emploi et à la formation :  
Le lancement du dispositif Cité de l'emploi dans le département est prévu pour le mois d'octobre.
- Développer la culture et encourager le sport  
Le dispositif du CDOS « prends ta licence » et le déploiement prochain de « Fête le mur », viendront compléter l'offre de stage sportif d'été proposé chaque année par la ville.  
Des visites patrimoniales seront également organisées avec l'objectif de mieux faire connaître aux jeunes l'Histoire de leur ville, de leur quartier.  
Enfin un projet amorcé avec la DRAC d'installation de micro-folie, musée numérique de proximité pourrait intégrer l'offre culturelle.

Grâce à la mobilisation forte des services de l'État, opérateurs publics, collectivités locales et secteur associatifs, les enfants et les jeunes de 3 à 29 ans pourront profiter du dispositif « Quartier d'Été 2020 » dans le respect des règles sanitaires en vigueur.